

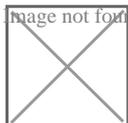
Où en est la vaccination dans l'enseignement agricole ?

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ



Le SEA-UNSA demande l'élargissant à l'ensemble des personnels travaillant au contact des apprenants, en laissant aux personnels des établissements le choix de se faire vacciner ou pas ! les enseignants éligibles à la vaccination devaient avoir plus de 55 ans . Or ces personnes ne représentent que 13,4% du corps enseignant.

Image not found or type unknown



Le syndicat SEA-UNSA réclame une fois de plus un changement de stratégie en abaissant en urgence l'âge d'accès à la vaccination pour les enseignants et en l'élargissant à l'ensemble des personnels travaillant au contact des apprenants, en laissant aux personnels des établissements le choix de se faire vacciner ou pas, et le choix du vaccin pour ce faire.

Où en est la vaccination dans l'enseignement agricole ?

Au milieu des vacances de Pâques, Jean Castex a annoncé des "créneaux dédiés" pour accélérer la vaccination des enseignants. Mais où en est-on à la veille de la rentrée en présentiel ?

Depuis le samedi 17 avril, les enseignants ont été annoncés comme public prioritaire pour la vaccination.

- L'objectif ? Calmer une grogne qui s'est amplifiée au fil des retards successifs du calendrier

et rassurer pour la rentrée en présentiel prévue le 03 mai Comment fonctionnent ces “créneaux dédiés” qui permettent d’éviter une trop longue attente ?

Les dispositifs diffèrent selon les centres et les départements. Dans certains :

- les personnels se rendent sur le centre de vaccination avec une fiche de salaire pour montrer qu’ils sont bien enseignants, et puis ils sont pris en charge dans l’ordre d’arrivée.
- Dans d’autres, il a fallu réserver des créneaux et prendre rendez- Les choses ne se sont pas faites simplement. Le manque d’anticipation a souvent été doublé d’une mauvaise communication
- Dans certains départements, des dizaines d’enseignants ont pu s’inscrire via des plateformes dédiées pour ensuite recevoir un message annulant leur rendez-vous.

Ce qu’il convient de rappeler c’est que les enseignants éligibles à la vaccination devaient avoir plus de 55 ans . Or ces personnes ne représentent que 13,4% du corps enseignant.

La majeure partie des enseignants qui seront dans les classes le lundi 03 mai ne seront donc pas vaccinés. Et dans les semaines à venir, ils ne le seront toujours pas. Ce qui interroge vraiment sur l’opportunité de la stratégie de priorisation par âge. Vendredi 23 avril, Jean-Michel Blanquer, pressé par les journalistes, a évoqué les mois de “mai-juin” pour la vaccination de l’ensemble des enseignants. “Un peu plus vite que tout le monde”, a-t-il affirmé. La vaccination des moins de 50 ans ne commencera donc pas avant fin juin. C’est-à-dire à la fin de l’année scolaire 2020-2021 !